



Profil de risque 1 2 3 4 5 6 7

SFDR 9

Actions Internationales

ISIN LU2257980289

Communication publicitaire

Adrien DUMAS
Marcelo PRETO
Alexandre JOMEAU

GESTION ACTIONS CLIMAT

La transition énergétique et écologique est lancée

La transition énergétique et écologique (TEE) vise à basculer vers un système énergétique s'appuyant efficacement sur des **ressources renouvelables**.

Elle répond à **de nombreux enjeux** : la protection du climat, la réduction de la consommation énergétique, la limitation des émissions de gaz à effet de serre...

Cette transition **nécessaire dans la lutte contre le réchauffement climatique** est aujourd'hui possible !



CONSCIENCE COLLECTIVE ÉVEILLÉE



VOLONTÉ POLITIQUE AFFIRMÉE



CADRE SCIENTIFIQUE DÉFINI



TECHNOLOGIES ET INNOVATIONS IDENTIFIÉES



MODÈLES ÉCONOMIQUES VALIDES



CANAUX DE FINANCEMENT DEDIEÉS



ENTREPRISES ET INVESTISSEURS INCENTIVÉS



LA TRANSITION EST POSSIBLE

L'EUROPE EN AVANCE

Une taxonomie détaillée visant à maximiser la croissance de la « part verte » dans l'économie

3 types d'activités identifiées

Activités bas carbone, déjà compatibles avec une économie neutre en carbone en 2050

>> Afforestation, transport ou électricité zéro carbone

Activités de transition contribuant à une économie neutre en carbone en 2050

>> Electricité, rénovation énergétique, véhicules

Activités rendant possible la neutralité carbone avec de fortes réductions de GES*

>> Moteurs d'éolienne, chauffage efficace

6 grands objectifs environnementaux

Atténuation au changement climatique

Adaptation au changement climatique

Utilisation durable de la protection de l'eau et des ressources marines

Lutte contre la pollution (prévention & contrôle)

Transition vers une économie circulaire, prévention des déchets & recyclage

Protection des écosystèmes sains

*GES : Gaz à effet de serre

Capter la dynamique mondiale de croissance liée à la transition

Objectif du fonds :

Le fonds a pour objectif de financer et capter la dynamique de croissance des acteurs de la transition écologique et énergétique, vers une économie décarbonée. Il investit dans des sociétés de tous pays du monde et de toutes tailles.

Comment ?

Le fonds se focalise sur les entreprises présentes dans des « **éco-activités** » (avec exclusion stricte notamment de tout combustible fossile et du nucléaire) et ayant une **démarche climat active** (proposant des objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre ambitieux et cohérents, dans l'optique de maintenir la hausse de la température mondiale en dessous des 2° d'ici 2100).

Principes de gestion :

- Une gestion active et concentrée sur environ 50 entreprises
- Des profils d'investissement et des typologies de croissance diversifiés
- Un risque piloté par l'intégration ESG et le suivi des impacts climatiques

À RETENIR

- Une sélection internationale d'entreprises contribuant à la transition énergétique et écologique
- Des critères financiers et extra-financiers pour valider la qualité des entreprises et de leur croissance
- Un portefeuille concentré de convictions de long terme

UN UNIVERS D'INVESTISSEMENT GLOBAL



Actions internationales

« Le climat n'a pas de frontière »

Sélection de secteurs et exclusions

Scoring quantitatif + Alignement 2°C

3 TYPOLOGIES D'ENTREPRISES SÉLECTIONNÉES



LES SOCIÉTÉS « NATIVES »

Energies renouvelables
Economie circulaire
Actifs sobres en carbone



LES FOURNISSEURS DE SOLUTIONS

Biens/Services/Technologie destinés à réduire l'empreinte écologique des clients



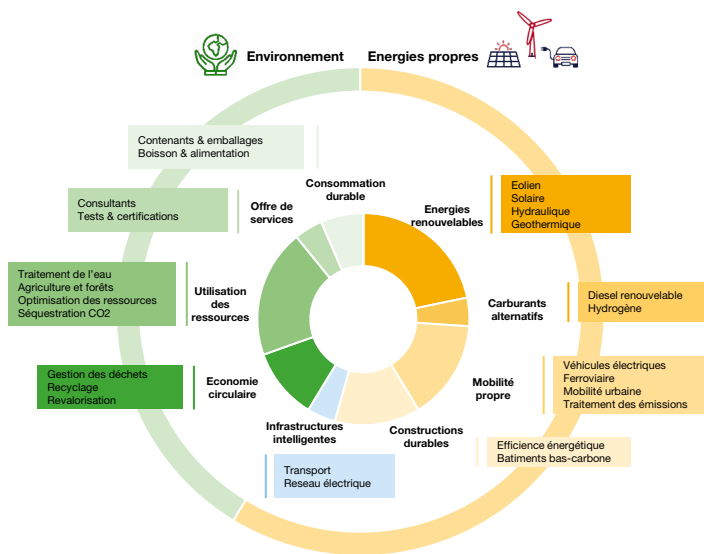
LES ACTEURS EN TRANSITION

Décarbonation en cours
Mix des actifs propres en progression

Approche « Croissance & Qualité »
Critères d'analyse financiers et extra-financiers
Dialogue actionnarial



Des thématiques porteuses



Le fonds est concentré sur des thématiques d'investissement liées aux énergies propres et à l'environnement.

Ces thématiques impliquent une **dynamique d'innovation**, nécessaire à la lutte contre le dérèglement climatique, qui se traduit dans une croissance structurelle estimée selon nous à plus de 8% par an.

Le fonds **accompagne les leaders de ces marchés en devenir**, en se concentrant sur les acteurs qui se différencient par leur technologie, leur savoir-faire et leur capacité d'innovation.

L'**équilibre des maturités** des différentes technologies et modèles d'affaires est clé dans la construction du portefeuille.

Thématiques susceptibles d'évolution.

Les indicateurs d'impact

4 indicateurs d'impact principaux ont été retenus pour matérialiser la contribution du fonds à la transition écologique et énergétique.

Le fonds a ainsi pour objectif de **maximiser la part verte** de ses investissements, tout en cherchant à **minimiser son empreinte carbone** et en respectant la **trajectoire d'alignement 2°C** des Accords de Paris.



PART VERTE

Pourcentage des investissements classés « Vert » selon la taxonomie européenne



ALIGNEMENT ACCORD DE PARIS

Alignement (SBT*) et température (en °C) des investissements en respect de l'Accord de Paris



ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Empreinte carbone des investissements, calculée en tonnes CO2e / Mln€ investis



TYPE D'ÉMETTEUR (I, II ET III)

Répartition du portefeuille selon le niveau de chiffre d'affaires lié la TEE pour les entreprises investies (Greenfin)

*SBT (Science Based Targets) : organisme international indépendant validant scientifiquement le scénario d'alignement soumis par les entreprises.

Caractéristiques du fonds

- Fonds créé le 28/01/2020
- Indice de référence : MSCI AC World NR
- Horizon d'investissement : > 5 ans
- Catégorie Actions internationales
- Forme juridique : Sicav Lux.
- Cut-off : 12h
- Règlement : J+2
- Dépositaire : BNP Paribas Sec. Services
- Gestionnaire : Mandarinne Gestion

PART R

- Code ISIN : LU2257980289
- Frais de gestion : 1,95%
- Frais variables : 15% de la surperformance au-delà de l'indice de référence (div. réinvestis) si perf >0
- Frais de souscription : 2% max.

RISQUES

- Le Fonds est soumis à un risque de perte en capital.
- Risque actions : la valeur du fonds peut baisser significativement si les marchés actions baissent.
- Risque de liquidité : la baisse de prix que le Fonds devrait potentiellement accepter pour pouvoir vendre certains actifs sur lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- Risque de gestion discrétionnaire : le risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
- Risque de crédit : le risque éventuel de dégradation soudaine de la qualité d'un émetteur ou de celui de sa défaillance

RÉFÉRENCIEMENTS



Ce document à caractère promotionnel a pour objet de présenter, uniquement à titre d'information, les caractéristiques de produits de la société Mandarinne Gestion et ne constitue en aucune manière une offre de vente ou de souscription. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures, elles ne tiennent pas compte de commissions et de coûts éventuels prélevés lors de la souscription ou le rachat de parts. Les prévisions et opinions ne doivent pas être regardées comme des faits avérés et ne sauraient être considérées comme des prédictions des événements futurs. Investir implique des risques. Les indices sont présentés dividendes réinvestis. Le fonds étant notamment exposé au risque actions, sa valeur liquidative peut baisser significativement. Les prospectus et le DICI visés par l'AMF sont disponibles sur simple demande et sur www.mandarine-gestion.com. Fonds autorisés à la commercialisation en France par l'AMF. L'équipe de gestion est susceptible d'évoluer dans le temps, une information à jour est disponible sur le site internet de Mandarinne Gestion.